Malakoff

FO lève son préavis de grève du 10 mai

Suite à la saisine du 22 avril 2025 relative « **à la dégradation des conditions de travail consécutive à la suppression de poste au sein de l'établissement de Malakoff** », lors d'une première réunion en date du 28 avril 2025, la direction s'engageait à la publication de 4 postes et à la régularisation-requalification annoncée pour un cinquième au sein de la rédaction.

Suite à la réunion du 7 mai 2025, la direction s'engage à :

- Recruter 3 CDDU historiques ;
- Réaliser un point d'étape sur le déploiement progressif du projet éditorial et une présentation du planning type d'une semaine de production pour la rentrée 2025 sera réalisée lors du CSE du 15 mai 2025 ;
- Étudier la situation de certains salariés dont les contrats de travail ne correspondent pas à leurs activités ;
- Ouvrir des négociations sur la fin de la modulation et l'intégration de la prime de modulation à la rentrée de septembre 2025.

Pour tous ces engagements, FO se retire du préavis de grève de l'intersyndicale.

Malakoff, le 8 mai 2025